

Présidence : Turquie

### 364ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 17 juillet 2002

Ouverture : 10 h 10  
Clôture : 13 heures

2. Présidence : M. Ö. Orhun

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

a) *Document de l'Allemagne sur la planification de la défense* : Allemagne (FSC.DEL/447/02/Restr.), Lettonie, Suède, Autriche, Finlande, Royaume-Uni, Yougoslavie, Grèce, Biélorussie, Fédération de Russie, Présidence

b) *Document de réflexion intitulé : « Cadre conceptuel relatif aux opérations de maintien de la paix de l'OSCE ainsi qu'à la constitution et au fonctionnement de ses forces de maintien de la paix »* : Fédération de Russie (FSC.DEL/448/02/Restr.), Finlande, Biélorussie, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LES MODALITES ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA TROISIEME CONFERENCE DE SUIVI SUR LE CODE DE CONDUITE RELATIF AUX ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SECURITE

Présidence

**Décision** : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision No 13/02 (FSC.DEC/13/02) sur l'ordre du jour, les modalités et le

programme de travail de la troisième Conférence de suivi sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal

Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA PRESIDENCE SUR LES TRAVAUX DU FORUM**

Présidence (FSC.DEL/452/02/Restr.), Danemark-Union européenne, Portugal (FSC.DEL/451/02/Restr.), Etats-Unis d'Amérique, Lettonie, République tchèque, Yougoslavie, Biélorussie, Espagne, Fédération de Russie, Ukraine, Slovaquie, Norvège

Point 5 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Propositions et informations concernant la mise en oeuvre du Document de Vienne 1999* : Italie
- b) *Décision sur la modernisation du réseau de communication de l'OSCE* :  
  
Le Président a annoncé que la décision sur la modernisation du réseau de communication de l'OSCE, qui était soumise à une procédure d'approbation tacite, n'a fait l'objet d'aucune objection (voir la décision FSC.DEC/12/02, dont le texte est joint en annexe au présent journal).
- c) *Etat d'exécution de l'échange d'informations du 30 juin 2002* : Présidence
- d) *Informations concernant l'élaboration de guides des meilleures pratiques sur les armes légères et de petit calibre* : Centre de prévention des conflits, Allemagne, Présidence
- e) *Aide pour l'étude d'ensemble du Code de conduite* : Centre de prévention des conflits
- f) *Mots d'adieu de la Présidence turque* : Présidence

4. Prochaine séance :

Mercredi 4 septembre 2002 à 10 heures, Grosser Redoutensaal